DLP 11-10-96026337

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

Edition Cultures Spéciales

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

JO + P

REGION CENTRE

SUPPLEMENT N° 3 AU BULLETIN TECHNIQUE N°1

16 FEVRIER1994

- EDITION CULTURES LEGUMIERES 2 -

FRAISE	:	**Les soins** au moment de la couverture et du nettoyage des fraiseraies
ASPERGE	:	**Mouche des Semis** : Application dès les premiers buttages.
Toutes Cultures	:	**Tipule** : Dégâts sur jeunes plantes dans l'INDRE et LOIRE

La collaboration engagée en 1993 avec les Techniciens de la FDGETAL du Loiret, les Techniciens du CVMT et de la CAP Légumes de l'Indre et Loire a permis de multiplier les sites d'observation et d'accroître la représentativité de chaque secteur légumier de la Région CENTRE. Cette action se poursuivra en 1994. L'élaboration des messages prendra en compte les informations receuillies par les Techniciens :

- **FDGETAL** du Loiret,
- **CVMT** et de la **CAP-Légumes** de l'Indre et Loire,
- **FDGDEC** de l'Indre et Loire

Une nouvelle rubrique , en fin de la dernière colonne **"INFO FLASH"** complètera le bulletin en indiquant des informations sur les cultures secondaires moins suivies dans la région (melon, Scorsonère, épinard,...).

FRAISE

La pose des Grands tunnels est réalisée sur certaines parcelles pour les variétés précoces de printemps. (Gariguette, Elsanta, ...).
La couverture faite; le nettoyage des fraiseraies s'effectue en débarrassant les vieilles feuilles ou dégradées. Ce **nettoyage réduit l'inoculum des champignons** saprophytes **et des ravageurs** comme les acariens hivernants de couleur oranges, les noctuelles, les pucerons, ... **MAIS** il faudrait prévoir de **retirer ces vieilles feuilles, les brûler** et non les laisser dans le passe - pied. Ce travail est fait manuellement ou mécaniquement. Le bon réglage des outils permet d'éviter les blessures supérieures du coeur du fraisier qui favorisent l'installation du mildiou et de la pourriture grise. Suite à ce nettoyage, un traitement à base de mancozèbe - Dithane M 45 - ou de cuivre - Bouillie Bordelaise – assainira la plante.

Acariens :

Si les feuilles ne peuvent être débarassées et brûlées et si le nombre d'acariens d'hiver par feuille est supérieur au seuil de 5 formes mobiles, une intervention avec un adulticide sur toute la planche et le passe - pied est effectuée avec Néoron (bromopropylate) à 2 l/ha ou Danitol (fenpropathrine) à 0,75 l/ha - autorisé sur cicadelles -.
L'intervention contre les pucerons et les noctuelles présents sera assurés par Drifène AP (endosulfan + parathion éthyl) à 1,5 l/ha. Ce produit permet un bon nettoyage de la culture. Son utilisation ultérieure provoque une destruction de la faune auxiliaire qu'il convient de respecter.

Phytophthora :

La pluviométrie importante de cet hiver 1993 met en évidence les foyers d'attaque du *Phytophthora fragariae* et du *Phytophthora cactorum*. Les interventions avec Acylon TC et Acylon soludose, en goutte à goutte ou en arrosage au pied devra être en contact avec les racines à la reprise de végétation **dès que la température du sol est supérieure à 12° C pour une bonne efficacité**. Les températures du sol à 10 cm du 7 au 14 février 1994 à Fleury

Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant : M. HANI - CPPAP N° 1701 AD - ISSN 0757-4037 - © SRPV, 1994. Toute ...oduct. ...ième partielle, est soumise à notre autorisation.

direction régionale de l'agriculture et de la forêt

ARBORICULTURE : 250 F
VITICULTURE : 220 F
CULTURES LEGUMIERES : 220 F

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.86.36.24 - Fax 38.84.19.79



les Aubrais (45) sont comprises entre 0 et 5° C ; il est **encore trop tôt pour intervenir**.

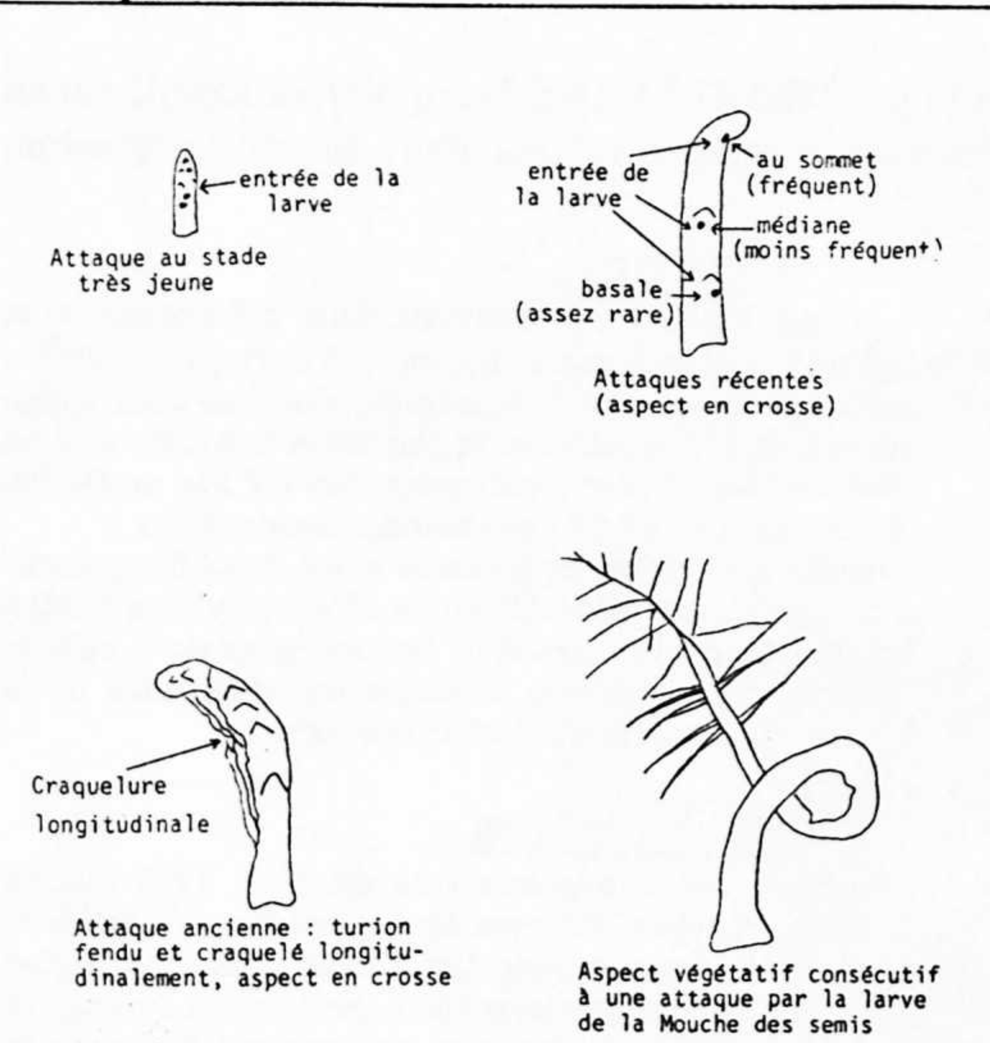
Pourriture grise du coeur :

Les interventions, sur les foyers présents en train de se développer, doivent être réalisées à la suite d'**une bonne aération des tunnels pour sécher les coeurs déjà contaminés**. Les traitements, pour le Botrytis du coeur seront ensuite effectués avec Euparène à 2 kg/ha à la lance au pied, Ronilan à 1,5 kg/ha, Rovral à 2 kg/ha, Sumisclex à 1,5 kg/ha, Scala à 2 l/ha.

ASPERGE

Mouche des Semis : *Phorbia platura*

Les dégâts ont été importants dans les aspergeraies en 1993. Les attaques, très caractéristiques de la larves, sont faites sur les turions avant même leur sortie de terre. Elles provoquent :
- La pourriture du jeune turion de quelques centimétres de long, sur la griffe,
- Des blessures dans la partie médiane provoquant l'inflechissement du turion avec des craquelures longitudinales,
- Des blessures vers la pointe avec peu ou pas de déformrtion en crosse,
- Des torsions de tiges dites en "tire - bouchon" ou en "queue de cochon".



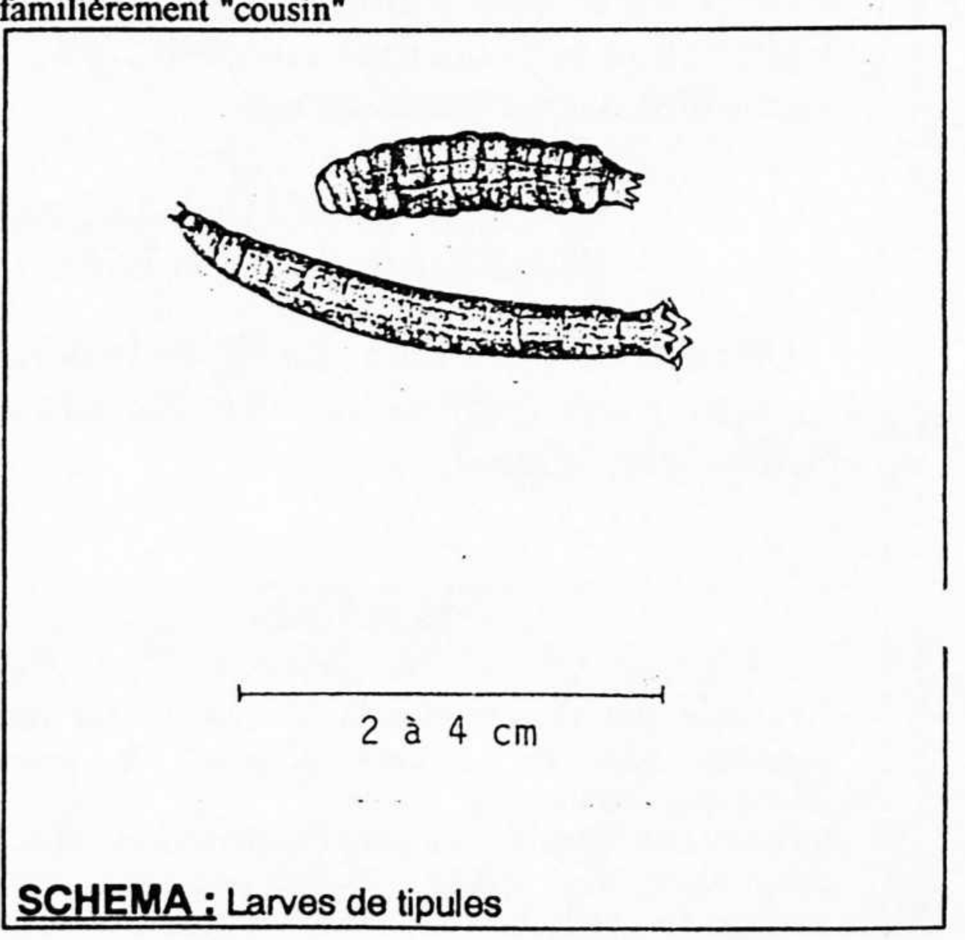
SCHEMA : Symptômes des dégâts observées sur turion d'Asperge suite à une attaque de Mouche des Semis

Ce ravageur est peu exigeant en chaleur, + 3° à + 4° C pour l'éclosion des oeufs. Les attaques peuvent se produire tôt au printemps sur sol humide, fraichement travaillé après les premiers buttages. Pour une meilleure répartition du produit dans la butte, le traitement du sol avec Birlane CE 40 à 2 l/ha doit **être épandu sur l'ensemble de la butte**, avant le buttage, **de façon à le répartir d'une façon homogéne dans le profil** de la butte.

Toutes Cultures

Tipule :

Sur les jeunes plants de Salades, Choux et Maches dans la région de **TOURS (37)** des vers sont observés à la bases des pieds qui rongent les feuilles et le collet. Après détermination, ces vers sont des larves de tipules.Ces larves molles, trapues, grisâtres sans tête, glabres sauf le dernier segment abdominal tronqué et muni de "poils"et dépourvues de pattes se développent dans les couche superficielle du sol en groupe d'une dizaine de larves. Les larves remontent à la surface du sol pendant la nuit. Elles résistent assez facilement au froid et sont surtout actives au printemps. les adultes de ce diptère sont appelés familièrement "cousin"



SCHEMA : Larves de tipules

Edition Cultures Légumières 2
SRPV Centre 16 Fevrier 1994

La brochure " Produits autorisés à la vente" est un document payant (frais de port non inclus):

Cultures légumières, arboricultre : 250 F
Usages généraux : 150 F